

INTERVENTION DE NICOLAS PERRUCHOT
PLAN DE RELANCE
7 JANVIER 2009

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Mes chers collègues,

L'année qui commence va être difficile. La crise fait déjà ressentir ses premiers effets, le nombre de chômeurs augmente à un rythme inquiétant et rarement atteint. Face à la violence de cette crise, le Gouvernement a agi vite. C'était nécessaire et nous ne pouvons que l'en féliciter. Pour autant, cette rapidité ajoute à l'incertitude de demain un certain chaos aujourd'hui. Nous avançons dans le noir tant concernant le travail sur les textes proprement dit que sur la portée des mesures qu'ils contiennent.

Encore une fois, je salue votre souplesse et votre réactivité mais nous examinons conjointement un troisième collectif budgétaire en seulement quelques mois et, en outre, comment pouvons-nous travailler correctement sur un texte qui nous est transmis un vendredi pour un examen en commission le lundi, tout ceci quelques jours avant les fêtes de Noël.

Cette très grande rapidité ne sert pas la lisibilité de mesures que l'avenir, aujourd'hui incertain, pourrait bien malmener.

C'est pour cette très bonne raison que nous avons demandé la création d'une mission chargée d'accompagner la mise en œuvre de ce plan de relance en suivant précisément l'évolution des mesures prises, l'état d'avancement de leur réalisation et les effets produits. Etant donné l'importance des moyens et la gravité du moment, cela semble bien normal. On nous a malheureusement répondu qu'il s'agissait de l'une des missions de chacune des commissions concernées. Il nous semble pourtant évident qu'étant donné le caractère exceptionnel et transversal de ce plan de relance, une mesure exceptionnelle de suivi s'impose. Nous espérons bien être entendus.

Voilà, Monsieur le Ministre, un petit coup de sang avant de commencer mon propos. Mais il n'en reste pas moins que le plan de relance, dans son ensemble, et ce texte en particulier, vont dans le bon sens.

Je ne reviendrai pas sur le choix du Président de la République, que nous partageons largement, de recourir à l'investissement, plus qu'à la consommation pour relancer l'économie française. C'est un choix de bon sens, car l'investissement apporte une réponse aux difficultés, aux handicaps les plus lourds et les plus ancrés dans notre économie et notamment notre manque de compétitivité. L'investissement permet une réforme en profondeur de notre économie qui l'aidera à faire face aux coups durs à venir mais également à trouver une place de premier ordre dans un système économique profondément modifié par la crise.

Bien entendu, il était impératif de prévoir également des mesures ponctuelles pour aider notre économie à passer cette période difficile. C'est ce que vous avez fait avec des mesures budgétaires et réglementaires de soutien à la trésorerie des entreprises et d'aides aux plus en difficulté.

Il fallait trouver un certain équilibre, c'est ce que vous avez su faire et nous vous en félicitons

En outre, en plus d'être équilibré votre plan est également assez complet.

En effet, il s'adresse à tous les acteurs économiques, Etat, collectivités territoriales, entreprises et particuliers. Tout le monde est aidé et tout le monde est mis à contribution.

C'est au niveau local que la crise se réglera et si l'Etat doit être le maître d'œuvre et impulser, notamment financièrement, la relance, c'est aux collectivités territoriales d'appliquer chez elles, avec leur savoir-faire, leur connaissance du terrain mais aussi leurs moyens, les mesures décidées. N'oublions pas que ces collectivités territoriales reçoivent 73% des investissements publics. Décentralisation et responsabilisation sont deux thèmes chers à nous centristes et, pour nous, les collectivités territoriales doivent avoir une responsabilité et un rôle central dans ces programmes d'investissement et d'aides aux entreprises. Par collectivité territoriale, je pense naturellement aux

départements mais je tiens à rappeler qu'une grande partie de nos régions bénéficie d'une relativement bonne santé financière qui doit impérativement être mise à contribution. Or lorsqu'on regarde aujourd'hui les politiques régionales, on est frappé par l'absence de volet économique, l'inexistence, entre autres, des emplois tremplins si âprement défendus par nos collègues socialistes. Vous avez râlé, vous avez crié, vous avez demandé, maintenant agissez !

Ces régions doivent impérativement apporter leur aide à nos entreprises et particulièrement nos PME qui doivent affronter aujourd'hui une très grande frilosité de la part des banques. Vous avez choisi d'aider les entreprises par un coup de pouce à leur trésorerie, c'est très bien. Mais il faut maintenant rétablir la confiance et faciliter leur accès au crédit pour maintenir et relancer l'activité économique. Pour mobiliser cette épargne de proximité, le Nouveau Centre a proposé, il y a quelques semaines, de lancer un grand emprunt d'Etat d'un montant initial, de 60 milliards d'euros, répartis en trois tranches de 20 milliards d'euros sur 3 ans, 5 ans et 7 ans. Cet « Emprunt confiance », à base obligataire et garanti par l'Etat, serait suffisamment rémunérateur, 1 point au-dessus du Livret d'épargne, pour mobiliser cette épargne de proximité. Il ne serait pas destiné à financer les déficits publics et, donc, n'accroîtrait pas l'endettement net de l'Etat. Il s'agirait seulement de financer des crédits à l'économie, distribués via les réseaux bancaires, les banques devant acquitter une marge bénéficiant à l'Etat et assumer le risque. Une partie de cet emprunt pourrait, au surplus, servir au financement de travaux d'infrastructures, en cohérence avec les engagements récemment pris dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

Vous le voyez, le Nouveau Centre vous fait des propositions de bon sens, concrètes et efficaces. Puisseons-nous être entendus.

Votre plan est assez complet, ensuite, car il prévoit plusieurs volets et notamment un important volet budgétaire. Sur cette question, vous le savez, nous centristes, nous sommes très chatouilleux. C'est pour nous une question morale de ne pas faire porter sur le dos de nos enfants le poids de nos décisions. Nous en avons fait un dogme, qui fait heureusement son chemin parmi les idées de la majorité, et dont nous nous sommes faits les gardiens. Alors, naturellement, prévoir 26 milliards supplémentaires de dépense est loin de nous réjouir. Mais à circonstances exceptionnelles, décisions exceptionnelles. Le plan de relance est nécessaire, les dépenses qui y sont liées aussi, nous ne pouvons que les soutenir malgré le creusement du déficit qu'elles entraînent. Néanmoins, en bons gardiens du temple, nous veillerons à ce qu'elles ne soient que ce qu'elles prétendent être, c'est-à-dire non pas un surplus de dépenses mais une « avance sur dépenses ». Et puisque les trois-quarts des crédits devront être utilisés en 2009, dès 2010, il faudra reprendre le chemin de la rigueur budgétaire avec comme objectif l'équilibre. Soyez assuré que nous y veillerons.

Je voudrais également vous suggérer d'autres mesures qui, sans accroître le déficit budgétaire, entrent parfaitement dans le cadre du projet de loi de relance des investissements dont nous discutons aujourd'hui. Je pense aux programmes de mise en accessibilité des établissements publics, chers à ma collègue Colette Le Moal, aux OPAH chers à Yvan Lachaud ou encore aux programmes d'équipement en énergies renouvelables prévus par le Grenelle de l'environnement. Ces types de politiques, déjà engagées, n'ont besoin que d'un coup de pouce pour être relancées et avoir des effets presque immédiats et visibles sur le bâtiment. Ce ne serait, comme le plan de relance, que des anticipations de dépenses, avec un impact neutre sur notre déficit de fonctionnement.

Je pense également aux contrats de plan dont il faudrait apurer les retards et aux contrats de projet dont il faudrait accélérer les dernières années de réalisation.

Vous le voyez, les idées sont nombreuses pour relancer l'investissement et nous espérons qu'au cours de ce débat, vous pourrez nous confirmer, Monsieur le Ministre, votre engagement à soutenir ces programmes et accélérer leur réalisation.

Mais votre texte développe également une bonne, une excellente idée, celle de simplifier et assouplir certaines procédures. Vous le faites pour les contrats de partenariats, les sites classés, l'urbanisme. C'est une idée simple mais essentielle pour les entreprises souvent noyées et découragées par la lourdeur et la lenteur des procédures. Nous défendons cette idée depuis longtemps avec le small

Seul le prononcé fait foi

business act et plus récemment dans le cadre de la LME et nous avons la satisfaction de voir le chiffre avancé de 24 000 candidats au statut nouvellement créé d' « auto-entrepreneur ». Il est la preuve que la demande est forte et, donc, l'idée utile.

Un mot rapide, pour finir, sur le texte pour me joindre à nombre de mes collègues qui s'interrogent sur l'opportunité d'intégrer dans un plan de relance de l'investissement un article relatif à l'indemnité octroyée aux retraités fonctionnaires et militaires s'installant dans les DOM-TOM...

Pour conclure et malgré ce léger bémol, le groupe Nouveau Centre considère que votre plan de relance dans son ensemble et ce texte en particulier vont dans le bon sens. Etant donné l'urgence et l'importance de la situation, nous soutenons votre action tout en espérant qu'elle puisse être complétée et améliorée, sous peu, par les mesures que nous vous avons proposées.